

Canonisations

Le premier ministre doit assister le 27 avril au Vatican à une double canonisation : celle de Jean XXIII et celle de Jean-Paul II.

Rappelons ce qu'est une canonisation :

La canonisation est un **rite** suivi par l'**Église catholique romaine** et les **Églises orthodoxes**, permettant d'ajouter une personne au nombre des **saints**.

Est-il dans son rôle ?

Non. Mes propos ne sont pas inspirés par une intention ou une conviction anti-religieuses : ils sont inspirés par le respect de la conception française de la laïcité. La France, « République indivisible, laïque, démocratique et sociale », doit observer la neutralité et le respect envers toutes les croyances.

Les socialistes, du reste, ne se faisaient pas faute de le rappeler lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Ainsi lors de la béatification de Jean-Paul II, étape d'avant la canonisation, quand François Fillon, en tant que premier ministre, **qui s'était rendu** à Rome pour représenter la France, Axel Urgan alors secrétaire national du PS à la laïcité avait déclaré : « Cette décision rompt avec une tradition diplomatique établie et respectée par tous ses prédécesseurs qui veut que notre pays ne se fasse représenter à ce type de manifestation que lorsqu'elle concerne un Français ». François Baroin avait alors justifié ce déplacement, en rappelant que « la France était la fille aînée de l'Eglise ». Le « bébé Chirac »

se démarquait ici de son illustre patron : Jacques Chirac a toujours manifesté son hostilité à la mention des «racines chrétiennes de l'Europe».

En septembre 2012, Manuel Valls, ministre de l'Intérieur et des Cultes, avait assisté à la béatification du père Louis Brisson au diocèse de Troyes. Et il avait déclaré alors au magazine *Famille Chrétienne* qui l'interrogeait sur les racines de la France : «La laïcité, ce n'est pas le refus des religions, du sacré. C'est l'acceptation de croire et de ne pas croire. La religion catholique est ancrée dans notre histoire, dans nos paysages, dans cette belle cathédrale». *L'Humanité* avait titré ensuite «Le ministre de l'Intérieur au bord de la crise de foi». Dans le livre de Jacques Hennen et Gilles Verdez, *Manuel Valls, les secrets d'un destin*, sa sœur Giovana rapporte que dans sa jeunesse, elle s'est «demandé si Manuel n'allait pas faire le séminaire. Mais cela s'est arrêté, il est rentré au parti socialiste».

Là n'est pas le problème : le premier ministre, en tant qu'homme, peut pratiquer ou non une religion, une confession. Mais en tant que premier ministre, il représente la France : la France *doit-elle* être représentée, chaque Français *a-t-il envie* d'être représenté à un rite catholique ? Évidemment la réponse est non : c'est une entorse dangereuse à la laïcité. Je ne vois pas comment on pourrait alors refuser le port du voile dans la sphère publique, ou des exceptions le samedi à l'école pour les élèves de confession juive.

Et s'il s'agit peut-être d'abord de se réconcilier avec une église catholique qui gronde depuis la loi sur le mariage pour tous, c'est le payer bien cher...